

Visite de la maison d'arrêt de TOURS le 15 mars 2023

Le 15 mars 2023, à ma demande, avec le Monsieur le Vice-Bâtonnier, Antoine BRILLATZ, nous avons pu visiter le quartier des mineurs de la Maison d'arrêt située 20 rue Henri MARTIN 37000 TOURS.

La visite précédente a eu lieu dans le courant de l'automne 2022 par mon prédécesseur, Monsieur le Bâtonnier Jean-Yves LETERME.

Nous avons été reçu par Monsieur Gérard PIDOUX directeur de cette maison d'arrêt depuis le mois d'octobre 2022.

La capacité de l'établissement est de 80 détenus.

L'établissement dispose de trois quartiers : un quartier pour hommes, un quartier pour les mineurs et un quartier de semi-liberté.

Actuellement, il y a 145 détenus, dont 16 places en semi-liberté, et 8 dans le quartier des mineurs.

* * * * *

Lors de l'entretien préalable, Monsieur Gérard PIDOUX a pu nous décrire précisément la situation des mineurs.

Il y a plus de mineurs en détention préventive que de mineurs condamnés qui sont actuellement deux à purger leur peine.

Leur incarcération résulte souvent d'un échec au CEF.

Les mineurs disposent tous d'une cellule individuelle dans laquelle ils disposent de sanitaires, de la TV et du téléphone.

Quatre agents formés spécifiquement pour les mineurs se relayent tous les jours.

Avec eux, il y a deux membres de la PJJ présents tous les jours de la semaine (lundi au vendredi), ainsi qu'un enseignant.

Deux psychologues interviennent également en séance de groupe et par séances individuelles.

Il y a une salle d'enseignement, une salle pour les séances de psychologie, une salle de sport, une cuisine dans laquelle sont organisés des cours pendant les vacances.

Les mineurs ont également accès à une bibliothèque à des heures d'ouvertures spécifiques pour eux.

Ils disposent d'une cour qui leur est spécialement dédiée.

* * * * *

Nous avons pu visiter ce quartier des mineurs, et toutes les portes sollicitées nous ont été ouvertes sans aucune difficulté.

Nous avons notamment vu une cellule vide, la salle des réunions avec les psychologues, la classe de cours, la salle de sport, la cuisine, la salle des surveillants et de la PJJ.

Nous avons vu également la bibliothèque, endroit très fourni, propre et bien rangé.

Avant la visite du quartier mineurs, nous avons succinctement visité le quartier des majeurs dans lequel une cellule nous a été ouverte, ainsi que les douches.

* * * * *

L'impression générale qui se dégage est la vétusté totale de cette maison d'arrêt.

Tous les lieux que nous avons visités sont propres, sauf les douches collectives des majeurs qui sont totalement vétustes et sales.

L'eau coule en permanence dans certaines douches, et les traces calcaires sur les murs démontrent qu'elles fuient sans doute depuis bien longtemps.

* * * * *

Des travaux sont à venir : remise aux normes du réseau électrique, réfection des sols et peinture.

* * * * *

J'aimerais ajouter que ces conditions de détention n'entament pas l'énergie du directeur, Monsieur Gérard PIDOUX, qui a beaucoup de projets en tête et qui ne semble freiné que par le manque de personnel et surtout par la surpopulation carcérale qui empêche de travailler à l'amélioration des conditions de détention.

Il a pu nous expliquer que le personnel affecté à la maison d'arrêt ne tient compte que du chiffre théorique du nombre de détenus, et non du chiffre réel de détenus, ce qui signifie qu'ils sont en sous-effectif en permanence.

Il espère la mise en place du dispositif « surveillant-acteur », consistant à repositionner le travail des gardiens de prison au cœur du fonctionnement de la maison d'arrêt.

Dans un second temps, il aimerait mettre en place, des groupes surveillants/détenus qui pourraient ensemble discuter sur certains points du quotidien.

Mais selon lui, le manque de personnel freine tout projet.

Monsieur Gérard PIDOUX aimerait mettre en place une charte des bonnes pratiques :

- Amélioration des demandes des détenus qui pourraient être effectuées sur des bornes,
- Organisation des journées pour permettre à chaque détenu d'avoir accès au parloir, à la promenade, ainsi qu'aux démarches administratives.

Monsieur Gérard PIDOUX est fier du pôle santé qui est un pôle important avec une bonne prise en charge médicale des détenus.

* * * * *

La visite a été effectuée dans de très bonnes conditions, avec un accueil agréable de chacune des personnes rencontrées.

De ma visite en tant qu'élève avocat en 1993 à celle de cette année, ni la lumière, ni la vétusté ne se sont améliorées : je demeure choquée par cette maison d'arrêt.

Toute la maison d'arrêt, toutes les cellules sont particulièrement tristes et très sombres.

Aucune cellule n'a de lumière directe ni de vue sur l'extérieur.

La peinture, les sols devraient être refaits, et les lumières changées.

Il se dégage une ambiance de vétusté totalement contraire à la dignité humaine.

c'est inadmissible, non seulement pour les détenus, mais également pour le personnel qui y travaille au quotidien et qui a d'autant plus de mérite de le faire.

Personne ne mérite d'attendre ou exécuter sa peine dans de tels lieux.

Il me semble que seul un bâtiment neuf permettra de donner des conditions de détention dignes aux détenus.

Car remettre aux normes une maison d'arrêt datant de près d'un siècle, ne redonnera jamais de dignité à personne, ni aux détenus, ni au personnel, ni à nous simples observateurs d'un jour.

Fait à Tours, le 23 mars 2023

Séverine PAYOT

Bâtonnier du Barreau de Tours